

Avis public

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL

À tous les contribuables de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval, avis public est, par la présente, donné par la conseillère juridique aux affaires municipales et greffière :

- Que le conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval a adopté, lors de la séance ordinaire du mardi 9 septembre 2025, une résolution afin de modifier le calendrier des séances ordinaires de l'année 2025 ainsi :

La séance ordinaire qui devait se tenir le 7 octobre 2025, à 19 h, est devancée au mercredi 1^{er} octobre 2025 à 19h, au Parc des Saphirs.

Donné à Sainte-Brigitte-de-Laval, ce 10^e jour de septembre 2025.



La greffière,
Me Catherine Roy

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), Catherine Roy, greffière de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval/MRC de La Jacques-Cartier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessous conformément à la Loi, une copie de cet avis le 10 septembre 2025, à chacun des endroits suivants :

- À la mairie ;
- Sur le site Internet de la ville.

Donné à Sainte-Brigitte-de-Laval, ce 10^e jour de septembre 2025.



La greffière,
Me Catherine Roy